Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212902639-20251218-D2025_036-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTÈRE
COMMUNE DE SAINT-SEGAL

Nombre de membres
En exercice : 15
Présents : 8
Absents : 7
Pouvoirs : 0
Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0

Date de la convocation :
11 décembre 2025
Date d'affichage de la convocation :
11 décembre 2025
Date de la publication et d'affichage de la délibération :
19 décembre 2025

EXTRAIT
REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 décembre à 19 heures 45, les membres du Conseil Municipal de cette Commune, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal à la mairie de Saint-Ségal, sous la présidence de M. Frédéric DRELON, Maire.

Etaient présents : FREDERIC DRELON, STEPHANE L'HELGOUALCH, ISABELLE LEJEUNE, STEPHANIE LE GUILLOU, MICKAEL BERNARD, MARYVONNE BLONDEAU, AUDREY LE GOFF, GILDAS QUIVIGER,
Etaient absents : CELINE COADOUR, ANGELIQUE KERUZEC, MICHIEL IRIK, GAELLE MOTREFF, ARMEL LORCY, MAIWENN QUENTEL, GERARD KNIPILLAIRE
Procurations : -
Secrétaire de séance : STEPHANE L'HELGOUALCH

Délibération N°2025/036
RENOVATION ENERGETIQUE DE LA MAM ET DE LA SALLE AR GALON

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de faire un point sur la rénovation énergétique des bâtiments.

En 2025, il a été fait une demande de subvention au Conseil Départemental « Pacte Finistère Volet 1 pour la rénovation énergétique des bâtiments communaux MAM et salle AR GALON.

Le cout des travaux a été évalué au départ à 120 000.00€.

La Commune a obtenu une subvention de 30 000€ (pour une enveloppe de dépenses de 120 000€)

BILAN DES TRAVAUX :

- **Travaux réalisés :**

Isolation Salle AR GALON réalisée par Langlois Sobretti pour un montant de 2 861.01 €HT soit 3 433.21 €TTC

Travaux en attente :

Changement des fenêtres de la MAM.

Devis reçus : 39 757.00 €HT soit 47 708.40 €TTC Auffret Lennon

41 575.00 €HT soit 49 890.00 €TTC Menuiserie GUICHARD

TOTAL de l'enveloppe des dépenses de la rénovation énergétique : 43 190.21 € HT

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212902639-20251218-D2025_036-DE

Afin d'avancer sur le dossier, il est proposé au Conseil municipal de valider le devis reçu en mairie concernant le remplacement des fenêtres de la MAM :

Devis de l'entreprise AUFFRET LENNON : 39 757.00 €HT

Le Conseil municipal, après délibération, décide de :

- **RETENIR** l'offre de l'entreprise AUFFRET LENNON pour un montant de 39 757.00 €HT

- **AUTORISER le Maire** à signer tous les documents relatifs à cette décision (contrat, devis…)

Vote : Unanimité

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Ségal, le 18 décembre 2025

Le Maire,

MAIRIE de SAINT-SEGAL 29 (Finistère)

Frédéric DRELON

Le secrétaire de séance

MAIRIE de SAINT-SEGAL 29 (Finistère)

Stéphane L'HELGOUALCH